

Communiqué de presse

Évolution de la gouvernance et de la composition du conseil d'administration d'Eiffage SA

Le conseil d'administration d'Eiffage réuni ce jour a décidé, sur recommandation de son comité des nominations et rémunérations, les évolutions suivantes avec une prise d'effet au 1^{er} janvier 2023 :

- Nomination de M. Philippe Vidal, administrateur indépendant depuis le 1^{er} janvier 2021, comme administrateur référent.
- Réduction de la composition du conseil d'administration d'Eiffage SA de 12 à 11 membres après la démission, avec effet au 31 décembre 2022, de M. Dominique Marcel, administrateur depuis 2008, devenu administrateur non indépendant en 2020.

A la suite de ces évolutions, le conseil d'administration d'Eiffage SA sera composé de 11 membres, dont un administrateur référent indépendant, de 75 % de membres indépendants¹ et de 44,4 % de membres féminins². Tous les présidents de comités sont des administrateurs indépendants. Les missions et l'organisation du conseil d'administration sont détaillées dans son règlement intérieur disponible sur le site de la société www.eiffage.com.

Item	Nombre	Décompte conformément à la loi et au code AFEP-MEDEF
Nombre de membres	11	
• Dont membres indépendants	6	75 % (6 sur 8)¹
○ Dont administrateur référent	1	
• Dont membres non indépendants	5	
○ Dont représentants des salariés	2	
○ Dont représentant des salariés actionnaires	1	
○ Dont membres hors salariés	2	
• Dont censeurs	0	
• Dont femmes	5	44,4 % (4 sur 9)²
• Dont hommes	6	
• Dont présidents de comités indépendants	3	100 %
• Dont membre d'au moins un comité (hors présidents)	8	

¹ Hors administrateurs représentant les salariés et les salariés actionnaires

² Hors administrateurs représentant les salariés